



Lac de Mauvoisin après l'éboulement du glacier du Giétroz (16 mai 1818)

Le glacier du Giétroz et ses débâcles

Alors qu'un glacier bernois a retenu cet été toute l'attention de nombreux scientifiques, habitants et autres curieux en tous genres, un journaliste relatant l'événement a fait mention de la débâcle occasionnée par le glacier du Giétroz dans la vallée de Bagnes le 16 juin 1818. Le fonds d'archives de Marie-Thérèse Formaz, dont une copie est déposée au centre de documentation du Centre, renferme une pièce très intéressante décrivant les deux catastrophes engendrées par ce glacier en 1595 et en 1818. Ce document manuscrit de la main du notaire Pierre-Joseph Jacquemin le 10 février 1837 est la copie exacte de deux papiers écrits suite à ces deux événements. Vous trouverez ci-dessous la retranscription intégrale de ce document, ainsi qu'une description des moyens mis en œuvre pour venir en aide aux victimes de la dernière débâcle en date.

« Ancien document qui décrit le désastre occasionné par le glacier de Giétroz, l'an 1595, le 4 juin

Amis lecteur !

Tu peux ouïr et contempler choses grandes, notables, et admirables, dignes de voir, aussi de remarquer par une divine permission inscrutable, au pays authentique du Valais, est survenue une eau bouillante par impetuosité grande, outre passant toute conjecture humaine. Ce a été fait par un dimanche au soir, l'an misle cinq cent nonante cinq et le quatrième de juin, pour chastier nos vies et péchés, en amandement de nostre méchanceté. Deux ou trois mois avant cestuy désastre, l'eau de la puante Drance dans la Vallée de Bagnes, distilant entre deux monts bien fort estroitement en un lieu Plan Durant appelé, distant de Martigny le chemin de 7 heures, dessus le bois et jeur de Mauvoisin, au cours de l'eau un grand glacier horrible est tombé enbas à l'hauteur de 10 lances (100 pieds) jusqu'à ce qu'il y a de l'eau grandement amassée, à la grandeur d'une grosse montagne. Lequel glacier estant par la chasleur fondu, l'eau dudit goufre est descendue par là une heure sans aucun résidu. Il a ravagé de basses

montagnes, il a emmené des pierres horribles en grande quantité, aussi des bois aux infinis ; jusqu'il est cru plus de 30 fois. Il a gaté la planure de Bagnes aussi de Sembrancher, aussi de Bovernier (Bouvernier). Un peu plus bas, héla le mal est redoublé ; car il a rasé le bourg de Martigny, les Toyats du quel lieu a tout surmonté, il a emmené nos parents et amis qu'il a tués de trois à quatre vingt sans épargner la planure du lieu, qu'il a ruinée sans rien de résidu ; il a occupé d'un mont jusqu'à l'autre à la grandeur d'une lance de hauteur ; il a ruiné trois ponts de pierre, de grand prix, l'un qui était en Bagnes situé ; les autres deux estaient à Martigny ; il a brisé les autres ponts aussi. En somme toute, il a fait misle maux que n'est requis de rescrire ici ; car il a bien appauvri tous les habitants du lieu de Martigny et certainement l'écrivain de ceci a bien reçu un grand damage aussi comme ceux de la planure de Bagnes, qui sont bien en pauvreté réduit, du quel damage sera à tous fidèle, le récompensateur celui qui a restauré Job en sa langueur.

Regardons donc tous Chrétiens et fidèles de labourer et vivre honêtement. Que ceci soit pour notre amandement en priant qu'à Dieu plaise nous préserver de tel horrible accident et d'autres semblables inconvéniants et nous donner la vie éternelle. Amen.

([Les détails] de la débâcle du 4 juin 1595 ont été trouvés à Lourtier et sont tirés d'une copie faite de la main du lieutenant J[ean]-P[ierre] Perraudin

Détail sur les désastres occasionnés par l'écoulement du lac de Mauvoisin au fond de la Vallée de Bagnes le 16 juin 1818.

En face du Mont Mauvoisin s'élève le Mont-Pleureur, ces deux montagnes sont si rapprochées que leurs bases ne laissent qu'un étroit passage aux eaux de la Dranse entre deux parois de rocher sur la pente très inclinée de Mont-Pleureur et le glacier du Giétroz qui vient couronner les rochers du même nom. En temps ordinaire ce glacier glisse insensiblement, son extrémité dépassant les rochers casse et roule en fragments dans le lit de la rivière, dont les eaux se frayent un passage au dessous de ses ruines qui forment alors une voûte sur le courant. Les étés des années 1816 et 1817 ont été très froids dans les hautes Alpes. Le peu de chaleur qu'on a eu sur ces élévations n'a pu réduire le glacier à son volume ordinaire ; il en est résulté une augmentation considérable pendant deux hivers de suite. La masse de glace étant plus forte, le mouvement général a dû être en proportion. Sur la fin de l'hiver dernier le glacier s'est précipité avec plus de force sur les rochers du Giétroz, de plus fortes masses et en plus grand nombre sont tombées sur ce qui restait depuis l'année précédente. Ces débris amoncelés en forme de cône s'étendaient d'une montagne à l'autre sur une longueur d'environ 700 pieds d'élévation. Cette immense digue avait 3000 pieds de largeur dans sa base ; elle fermait hermétiquement tout passage à la Dranse ; les eaux ne trouvant pas d'issue refluaient et s'accumulaient dans le vallon de Torrentbet où elles avaient déjà formé un lac. Lorsque quelques paysans hasardèrent de s'en approcher malgré la quantité de neige qui en défendait l'accès. L'alarme se répandit dans la vallée. Le Gouvernement du Valais envoya des gens de l'art pour visiter les lieux et ordonner les travaux qui à cause de la rigueur du temps ne purent être commencés que le 11 mai 1818. A cette époque le lac avait déjà 7200 pieds de longueur, 648 pieds de largeur ; il s'élevait de un jusqu'à 5 pieds par jour selon la température. Les travaux insistèrent à procurer un écoulement successif à l'eau ; pour cet effet l'ingénieur calcula comparativement à la crue du lac, le temps qu'il lui fallait pour percer une galerie dans l'épaisseur des glaces avant que l'eau atteignit les travailleurs. Elle fut commencée à 54 pieds au-dessus du niveau, environ 180 pieds plus bas que la partie la plus élevée de la figue de glace, malgré les dangers imminents auxquels les ouvriers étaient exposés à chaque instant par les avalanches et les obstacles de toute la nature qu'il fallut vaincre ; cette trouée longue de 608 pieds de France fut achevée le 5 juin ; on continua à

l'abaisser jusqu'au 13 que l'eau commença à y entrer vers les 10 heures du soir en passant par la galerie, le torrent rongea et abaissait successivement sa surface, et la diminution du lac s'opérait dans la même progression ; elle était déjà de 10 pieds le 15 à 6 heures du matin et le 16 à la même heure de 30 pieds, le lac à 2 heures après midi était retiré de 1950 pieds sur sa longueur, c'est à dire plus bas que le pont de la Biolas, parce qu'il reflua jusqu'à la gorge vers le dit pont.

Cependant les chaleurs soutenues et concentrées dans les gorges étroites des Alpes qui avoisinaient le lac avaient amolli ou fondu les veines de neige qui se trouvaient entre les débris de glace dont la barre était composée, ce qui formait des crevasses dans toutes les directions de cette masse ; en passant par la galerie, l'eau pénétrait dans ces crevasses et entraînait de gros fragments qui tombaient des parois de la voûte ; à sa sortie elle formait une chute qui rongea successivement et verticalement la barre en forme de tranchée : cette tranchée s'avancait toujours plus contre le bassin du lac et ne restait plus en rapport avec la dissolution horizontale de la galerie.

Cette partie étant considérablement affaiblie, l'eau commença à se frayer un passage dans les terres au-dessous, et le mardi 16 juin à 4 heures et demi du soir un éclat terrible en annonça la rupture. Alors les eaux du lac s'échappant avec furie par ce passage, elles s'élèvent à plus de 100 pieds dans la gorge de Mauvoisin en renversant le pont. Elles envahissent les pâturages de Madzeria (Mazériaz) et débouchant dans le vallon de Bonatchiesse (Bonachesse). Là le torrent convertit les plus beaux pâturages en une plaine de cailloux, enlève 42 granges et en jette les débris dans un nouvel abîme, et emporte le pied de l'ivoue-neire dont les immenses sapins grossissent les débris, mine une masse de rochers qui s'écroulent en entraînant la route puis va dévaster les prairies de Fionnay (Fionen) où il a enlevé 57 bâtiments.

De ce dernier endroit jusqu'à Lourtier la Dranse coule à une grande profondeur, le torrent grossi de tous les bois qu'il entraîne et y est refoulé avec une extrême violence. La route disparaît, des montagnes s'écroulent... Bientôt le débâcle envahit le pâturage des Granges-Neuves (en aval de Plamproz) où elle s'empare encore de 31 bâtiments et précédée d'un immense amas de décombres qui s'élèvent à plus de 200 pieds va déboucher par le défilé étroit du Lavancher (actuellement le Vintsié).

Le village du Glarier situé à un trait de fusil de celui de Lourtier est le premier village qu'atteint cette colonne dévastatrice. Elle emporte 60 bâtiments entre lesquels se trouvaient 16 maisons habitées, vient fondre sur Champsec où elle enlève deux femmes âgées [Marie-Lucie Troillet du Fregnoley, née en 1732 et épouse de Jean-Pierre Besse – Marie-Geneviève May de Champsec, née en 1748 et épouse de Maurice-Henri Fellay], quelques bestiaux de 58 bâtiments, desquels 14 maisons et la chapelle. Au Liappey (Glapey) 6 maisons et 5 granges. A Villette les culées du pont, fortement construites en maçonnerie, résistent un instant, mais bientôt renversées, une maison, les artifices à l'eau et quelques raccards avec trois du côté du Châble sont enlevés avec deux personnes [Anne-Marie-Cécile Charvoz de Villette, née en 1750, inscrite comme décédée à Martigny – Anne-Marie Oreiller de Villette, née en 1874 et fille du fabricant de cloches Jean-Pantaléon]; elle se précipite sur Sembrancher, enlève ses récoltes, fait périr 5 personnes [Jean-Pierre Favre, né en 1734 – Marie-Elisabeth Contard, née en 1759 – Catherine-Constance Voutaz, née en 1809 – Pierre-Joseph Gabioud, né en 1759, et son épouse Marie-Salomée Rebord, née en 1765, tous travaillant aux champs des Parties, au plat en aval de Sembrancher]. Bovernier (Bouvernier) perd quelques bâtiments, des vergers et des vignes.

Au déboucher du Broccard après avoir englouti les bâtiments d'une usine de fer où plusieurs personnes perdent la vie, elle vient déboucher au-dessus du Bourg de Martigny.

Les énormes digues élevées en cet endroit sont culbutées et la débâcle se divise en trois colonnes, la première suit les bases du Mont-Chemin, la seconde se répand dans le milieu du Bourg, puis réunie à la première vient fondre sur la ville de Martigny ; la troisième qui est la plus considérable, suivant le lit de la rivière et dépassant à une grande hauteur les digues latérales qu'elle emporte, est détournée par le mont de la Bâtiaz qui la renvoya du côté de Charrat. Ainsi toute la masse d'eau déjà rompue par les divers obstacles qu'elle a rencontrée perd considérablement de sa force en se répandant dans les vastes plaines au-dessous de Martigny ; elle y dépose sa plus grande partie des bois et de la vase dont elle est chargée ; elle entre dans le Rhône sur plusieurs points ce qui prévient une crue trop subite du fleuve.

Plus des quatre cinquièmes de la récolte ont été perdus mais le terrain est recouvert d'une épaisse couche de terre végétale. Les digues en maçonnerie ont été emportées sur une longueur de 1000 toises.

3000 journées ne sont pas suffisantes pour contenir les eaux, déblayer les rues et les chemins, la moitié des arbres est détruite, les murs des clôtures et les haies ont été détruites, environ 40 personnes ont péri.

Au Bourg de Martigny, les martinets, les moulins, les artifices dans le quartier du Vieux Bourg, les granges et tous les bâtiments en bois sont enlevés, la rue est conservée mais les maisons en pierre sont remplies de vase jusqu'au premier étage ; les portes, les fenêtres sont enfoncées, ainsi que les boutiques ; on évalue à 80 le nombre des bâtiments ruinés tant dans le Bourg que dans la Ville. Il est impossible de se former une idée de l'immensité d'arbres et de débris accumulés dans les rues ou arrêtés dans la campagne ; partout ils formaient de vastes abattis au milieu desquels on avait peine à se reconnaître.

Les désastres sont encore plus déplorables dans la vallée de Bagnes. Outre le nombre considérable d'habitations détruites, ses malheureux habitants ont vu leurs champs et leurs vergers emportés ou couverts de cailloux et de rochers à une hauteur de deux jusqu'à 20 pieds, transformés en affreux déserts, des vallons jadis couverts des plus belles récoltes ; il n'existe plus aucune vestige qui contenait la rivière ni des nombreux ponts qui la traversent ; quelques instants ont suffi pour anéantir tous ces ouvrages créés avec tant de peine et plonger dans la plus affreuse détresse des familles qui ont perdu jusqu'aux espérances de leur avenir. Grâce à la divine providence, ces infortunés n'ont pas tendu les bras en vain vers leurs Confédérés des autres cantons. Partout, on s'est empressé de venir à leur secours au moyen de collectes ou de dons particuliers. Les Suisses ont encore montré dans cette malheureuse circonstance ce que peuvent sur eux les sentiments de la religion et de l'humanité. Ces dons ont été considérablement augmentés par la munificence des Nobles Etrangers Anglais qui visitent notre chère patrie, et dont la nation a si fréquemment donné à la Suisse les marques du plus grand attachement. L'honneur soit rendu à tous ces bienfaiteurs et qu'ils ne tardent pas à recevoir les récompenses dues à leur bonnes œuvres.

(Les détails des désastres occasionnés par la débâcle du 16 juin 1818 ont été donnés par M. Loeurscher du Canton de Vaud)

N.B. Le passage de l'eau dans la vallée de Bagnes n'a duré que $\frac{3}{4}$ d'heure. »

A la suite de cette catastrophe, un Comité de bienfaisance est constitué par le Gouvernement du Valais. Ses membres sont au nombre de sept et sont des ecclésiastiques (5), dont le Prévôt du Grand-Saint-Bernard Genoud, et le curé de Bagnes Barman, ainsi que deux civils, Eugène de Courten, ancien capitaine, et François de la Coste représentant le Canton. Ce comité a eu en charge la réception des aides financières venant des cantons suisses, sous forme de collectes, et leur distribution aux victimes.

« L'estimation de toutes ces pertes et dégâts s'élève, en y comprenant la route et les ponts, à plus de 1'180'000 francs de Suisse ; qu'on ajoute à cela les frais considérables résultants des travaux que les communes avaient faits depuis près de six semaines avant ce désastre, dans l'espérance de s'y soustraire, travaux sans lesquels il aurait été plus grand encore, et l'on pourra se former une idée de l'étendue des maux qu'ont éprouvés les infortunés habitants de cette contrée. »

L'ensemble des collectes organisées dans les cantons suisses a rapporté la somme de 142'856.06 francs (26'891 francs et 26'121 francs, respectivement pour les cantons de Berne et de Vaud, et 200 francs et 400 francs pour les cantons d'Uri et de Zoug). L'ensemble des cantons a contribué à alimenter ce fonds de bienfaisance.

Au sujet de la participation valaisanne, il faut ajouter des « prestations en nature..., arrivant à plusieurs milliers tant de corvées d'hommes que de journées de chars pour déblayer les décombres, ramener et contenir la Dranse dans son lit, reconstruire les ponts, etc. / La ville de Sion a fait passer dans les premiers moments une centaine de mesures de blé de différentes espèces. / La ville de Brigue quatorze quintaux de pains etc. / Des enfants de ces infortunés, au nombre de plus de cent vingt, ont été placés gratuitement dans les diverses communes du pays, et y sont encore aujourd'hui [en 1820], entretenus, habillés et soignés. / Quelques créanciers ont montré un généreux désintéressement envers leurs débiteurs des communes ravagées, en leur faisant des cessions ou abandons d'intérêt, etc. »

Le canton de Vaud a aussi organisé la vente des bois emportés par la débâcle et se trouvant sur son territoire au profit des déshérités (4'687.20 francs). Ce canton a aussi grandement participé à des dons en nature.

Le Comité a reçu également plusieurs dons provenant de l'étranger pour un montant total de 27'933.57 francs (de France et d'Angleterre principalement).

La répartition de l'argent récolté s'est faite selon un barème de classes, différenciées entre elles par l'urgence et la nécessité. Quatre classes furent ainsi formées, englobant l'ensemble des victimes, allant des plus démunies aux plus aisées financièrement. Les familles touchées de la vallée de Bagnes reçurent la somme de 59'311.44, celles de Vollèges 1'075.80 francs, celles de Sembrancher 10'656.68 francs, celles de Bovernier 5'161.48 francs et celles de Martigny 44'471.95 francs. L'estimation chiffrée des dégâts est environ six fois plus importante que les montants reçus.

La quatrième classe, celle des familles riches pouvant subvenir sans aides extérieures aux dégâts de la débâcle, est une bonne illustration de la répartition économique de la vallée de la Dranse. Et Sembrancher, avec ses 34 familles et des dégâts non remboursés pour 58'595 francs, et Martigny (69 familles – 247'350 francs) se situent bien au-dessus des autres communes.

Le Doyen Bridel, pasteur de Montreux, remarque lors de sa seconde course en val de Bagnes quelques jours après la catastrophe : « ... aussi longtemps que la Dranse ne sera pas contenue

par des digues qui coûteront beaucoup de temps, de peines et de sacrifices à établir, elle en exercera de nouveaux [ravages], particulièrement sur les terres. Nous en avons vu des exemples frappants dans la vallée de Bagnes, où les collines qui l'encaissent sont recouvertes d'une couche épaisse de terre marneuse ; la rivière n'ayant plus de lit, change à chaque instant de direction, elle se jette avec impétuosité contre ces collines dont elle mise la base tellement que des portions considérables de terrain se détachent et tombent dans le courant... / La vase épaisse et profonde qui couvre une partie de Martigny et de la laine environnante est très fétide et exhale une odeur des plus malsaine, ce qui fait craindre que les grandes chaleurs ne développent quelque maladie épidémique... aussi le Gouvernement du Valais sent qu'il est urgent de prendre sans différer des mesures sanitaires, telles que de répandre beaucoup de fumée sur Martigny et ses alentours par le moyen de buchers allumés soir et matin où l'on jetterait de la paille mouillée... »

C'est une année après, en 1819, que les premiers émigrants Valaisans, et principalement Bagnards, prirent le chemin du Brésil pour un avenir qu'ils pensaient meilleur...

Jean-Charles Fellay

Sources :

Fonds Marie-Thérèse Formaz, document n° 98 ter

Compte rendu par le Comité de bienfaisance établi à Martigny par le Gouvernement du Valais – Impr. Antoine Advocat, Sion – 1820

Doyen Bridel, *Seconde course à la vallée de Bagnes et détails sur les ravages occasionnés par l'écoulement du lac de Mauvoisin* – Impr. Loertscher, Vevey - 1818

Remerciements à :

Bertrand Deslarzes de Vollèges

Eliane Emonet de Sembrancher

Camille Michaud de Lourtier